

Conseil communal de Vufflens-la-Ville

Rapport de la Commission des finances

Préavis municipal no 2/2026

Demande de crédit pour le remplacement du véhicule de voirie (utilisation mixte et déneigement)

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances, composée de :

- Monsieur **Jean-Claude Bersier** président
- Monsieur **Jean-Paul Carrard**
- Monsieur **Joseph Vanderweckene**
- Monsieur **Patrick Vigouret**
- Monsieur **Alex Lussignoli**

a été sollicitée par la Municipalité pour étudier le Préavis municipal no 2/2026 concernant une demande de crédit pour le remplacement du véhicule de voirie.

Lors d'une réunion qui s'est tenue mercredi 04 mars 2026, la Commission a eu l'occasion de rencontrer des membres de la Municipalité, à savoir Monsieur Olivier Duperrut, Monsieur Pascal Berchier et Monsieur Hans Ulrich Wehrli.

La Commission tient à lui exprimer ses remerciements pour la présentation du préavis et ses enjeux. Les réponses apportées aux questions soulevées durant la séance, **notamment le choix porté sur la solution REFORM MULI T15V qui représente le meilleur équilibre entre performance et coût global**, n'appellent pas d'autres commentaires particuliers de la part de la Commission dans le présent rapport.

Position de la Commission des finances

En conclusion, la Commission des finances, à l'unanimité, confirme que, pour ce qui concerne l'aspect strictement financier, le préavis 2/2026 concernant une demande de crédit pour le remplacement du véhicule de voirie peut être accepté par le Conseil communal tel que présenté par la Municipalité.

Vufflens-la-Ville, le 26 mars 2026

Jean-Claude Bersier

Jean-Paul Carrard

Joseph Vanderweckene

Patrick Vigouret

Alex Lussignoli